

Le service collecte étendu aux déchets de soins

DASRI : ce sigle désigne les aiguilles, seringues, etc., utilisées lors de soins médicaux. Destinés à l'incinération, ces déchets posent cependant des problèmes de stockage et de transport lorsqu'ils sont produits par les particuliers. Le Sicoval a donc décidé d'agir...

Piquants, coupants ou tranchants : certains Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) présentent un danger de blessure ou de contamination. Pour leur stockage et leur collecte, les infirmières libérales ou les médecins disposent de filières spéciales. Ce qui n'est pas le cas des particuliers utilisant quotidiennement des aiguilles ou des lancettes, dans le cadre de maladies telles que le diabète. « *Les maires nous ayant fait part du réel besoin des habitants, le Sicoval a décidé de mettre en place une collecte gratuite des DASRI début 2007* », explique André Clément, Président de la commission Collecte, Traitement et Valorisation des déchets.

ou des lancettes, dans le cadre de maladies telles que le diabète. « *Les maires nous ayant fait part du réel besoin des habitants, le Sicoval a décidé de mettre en place une collecte gratuite des DASRI début 2007* », explique André Clément, Président de la commission Collecte, Traitement et Valorisation des déchets.

Une procédure simple

Pour collecter ces déchets spécifiques, le Sicoval mettra gracieusement à disposition des particuliers concernés des boîtes de collecte jaunes, spécialement agréées pour le stockage et le transport des DASRI. Le premier récipient pourra être retiré dans une des pharmacies du territoire, en présentant une ordonnance et un justificatif de domicile. Une fois pleine, la boîte devra être ramenée auprès d'une structure partenaire du Sicoval, pour l'échanger contre un nouveau récipient vide. La collecte et l'incinération des boîtes seront alors prises en charge par le Sicoval avec toutes les garanties de traçabilité.

Une mesure volontariste

Ce dispositif, qui concerne environ 400 personnes (dont 87 % de diabétiques) sur le territoire, devrait générer 300 kg de déchets par an. « *Pour le Sicoval, cette mesure est importante - note André Clément - Elle constitue un progrès supplémentaire dans le dispositif de collecte des déchets, notamment « sensibles »* ». À travers ce service, le Sicoval entend en effet préserver la qualité de vie de l'ensemble des habitants de son territoire.

Contact : service Collecte, Traitement et Valorisation des déchets,
05 62 24 09 09

Cycle info énergie : le chauffage central au bois

Le chauffage central au bois est de saison : les appareils ont amélioré leur rendement*, et le prix du combustible reste stable...



Oliver Sébort / ADEME

Chaudière à plaquettes

Il existe aujourd'hui des solutions de chauffage au bois performantes qui évitent la production de gaz à effet de serre et l'épuisement des ressources naturelles. Pour équiper sa maison d'un chauffage central au bois, on trouve dans le commerce trois types de chaudières : à bûches, à plaquettes ou à granulés. Leur avantage commun est le prix du combustible : bien que différent selon la formule, il

reste toujours inférieur à celui des énergies fossiles (fioul et gaz). Autre intérêt de ces appareils : ils peuvent fonctionner de façon autonome pendant plusieurs jours (chaudières à bûches et à plaquettes), voire plusieurs semaines (chaudières à granulés). Enfin, l'alimentation d'une chaudière à granulés est automatique, comme dans le cas d'une cave à fuel. À noter : les équipements dont le rendement est supérieur à 65 % font l'objet d'un crédit d'impôt de 50 %.

* différence entre l'énergie entrante et l'énergie produite.



Contact :
Espace Info Énergie
à Ramonville-Saint-Agne,
05 61 73 38 81